



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2021060-0001

Signé par

Madame Françoise SOULIMAN, Préfet d'Eure-et-Loir

le 1^{er} mars 2021

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir
DRCL – Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau de la Légalité et des Elections**

Arrêté préfectoral portant actualisation de la composition de la commission départementale
de la coopération intercommunale en Eure-et-Loir
(CDCI)



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture / Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau de la légalité et des élections**

**Arrêté préfectoral portant actualisation de la composition de la commission départementale de la coopération intercommunale en Eure-et-Loir
(CDCI)**

**Le Préfet d'Eure-et-Loir,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-42 à L.5211-45 et R.5211-19 à R.5211-40 ;

Vu la loi n°2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination ;

Vu le décret n° 2011-122 du 28 janvier 2011 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale de la coopération intercommunale ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Eure-et-Loir n° 5a/2021 du 25 janvier 2021 portant délégation de signature au profit de Monsieur Adrien BAYLE, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2020282-0002 du 8 octobre 2020 portant désignation des représentants des communes, des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, des syndicats mixtes et des syndicats intercommunaux et fixant les représentants du Conseil Départemental, du Conseil Régional ainsi que les parlementaires non membres associés aux travaux de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) ;

Vu la démission en date du 17 février 2021 de Monsieur Fabien VERDIER, de ses fonctions de représentant du Conseil Régional au sein de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) ;

ARRETE

Article 1er : La désignation des représentants des collèges des communes, des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, des syndicats mixtes et des syndicats intercommunaux au sein de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) est arrêtée ainsi qu'il suit :

Collège n° 1 : Représentants des communes dont la population est inférieure à la moyenne départementale (1215 hab.)

8 membres titulaires

- | | |
|----------------------------|----------------------------------|
| 1- Mme Michèle CAT | Maire de Saint-Eman |
| 2- M. Mickaël TACHAT | Maire de Mittainvilliers-Vérigny |
| 3- M. Max VAN DER STICHELE | Maire de Ver-lès-Chartres |
| 4- M. Bernard GOUIN | Maire de Flacey |
| 5- M. Alain BELLAMY | Maire de Clévilliers |

6- M. Dominique PETILLON	Maire de Houville-la-Branche
7- M. Pascal LECLAIR	Maire de Nogent-sur-Eure
8- M. Jean-Michel CERCEAU	Maire de Saint-Victor-de-Buthon

4 membres supplémentaires

1- M. John BILLARD	Maire du Favril
2- Mme Marie-Laure RENVOIZÉ	Maire de Logron
3- M. Didier SIMO	Maire du Mesnil-Simon
4- M. Marc LANGÉ	Maire de Lumeau

Collège n° 2 : Représentants des cinq communes les plus peuplées

6 membres titulaires

1- Mme Elisabeth FROMONT	Adjointe au maire de Chartres
2- M. Pierre-Frédéric BILLET	Maire de Dreux
3- M. Florent GAUTHIER	Maire de Lucé
4- M. Pascal BEAUVILLAIN	Conseiller municipal de Châteaudun
5- M. Damien STEPHO	Maire de Vernouillet
6- M. Guillaume BONNET	Adjoint au maire de Chartres

3 membres supplémentaires

1- Mme Josette PHILIPPE	Adjointe au maire de Dreux
2- Mme Florence BRIAND	Adjointe au maire de Châteaudun
3- Mme Sabrina VIGNY	Adjointe au maire de Vernouillet

Collège n° 3 : Représentants des communes dont la population est supérieure à la moyenne départementale (1215 habitants)

7 membres titulaires

1- M. Christian PAUL-LOUBIÈRE	Maire de Jouy
2- M. Hervé BUISSON	Maire de Courville-sur-Eure
3- M. Martial LOCHON	Maire de Bailleau-le-Pin
4- M. Etienne ROUAULT	Maire de Champhol
5- M. Stéphane COURPOTIN	Maire d'Arcisses
6- M. Emmanuel SAUTEUR	Conseiller municipal d'Épernon
7- Mme Annick LHERMITTE	Maire de Dammarie

4 membres supplémentaires

1- M. Eric JUBERT	Adjoint au maire de Bonneval
2- Mme Alette LE BIHAN	Maire d'Anet
3- M. Eric GIRONDEAU	Maire d'Authon-du-Perche
4- M. Loïc BARBIER	Maire de Brezolles

Collège n° 4 : Représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre :

13 membres titulaires

1- M. Benoit PELLEGRIN	Président de la CC Cœur de Beauce
2- M. Xavier NICOLAS	Président de la CC des Forêts du Perche
3- M. Jean-Pierre GORGES	Président de la CA Chartres Métropole
4- Mme Karine DORANGE	Vice-présidente de la CA Chartres Métropole
5- M. Joël BILLARD	Président de la CC du Bonnevalais
6- M. Gérard SOURISSEAU	Président de la CA du Pays de Dreux
7- M. Marc GUERRINI	Vice-président de la CC Cœur de Beauce
8- M. Harold HUWART	Président de la CC du Perche
9- M. Philippe SCHMIT	Président de la CC Entre Beauce et Perche
10- M. Fabien VERDIER	Président de la CC du Grand Châteaudun
11- M. Jean-Yves PANAI	Vice-président de la CC du Grand Châteaudun
12- M. Eric GÉRARD	Président de la CC Terres de Perche
13- M. Stéphane LEMOINE	Président de la CC des Portes Euréliennes d'Ile-de-France

6 membres supplémentaires :

1- M. Bernard PUYENCHET	Vice-président de la CC Entre Beauce et Perche
2- M. Didier GARNIER	Vice-président de la CA Chartres Métropole
3- M. Patrick RIEHL	Vice-président de la CA du Pays de Dreux
4- Jérémie CRABBE	Vice-président de la CC du Perche
5- M. Laurent LECLERCQ	Vice-président de la CC Cœur de Beauce
6- M. Bruno JEROME	Vice-président de la CC Terres de Perche

Collège n° 5 : Représentants des syndicats mixtes et des syndicats de communes :

2 membres titulaires

1- M. Jérôme DEPONDT	Président du syndicat intercommunal d'énergies d'Eure-et-Loir et des Yvelines
2- Gérard BESNARD	Président du SIVOS de Morancez-Gellainville

1 membre supplémentaire

1- M. Damien BOUTICOURT	Membre du SIRP de Dangers - Mittainvillers-Vérigny
-------------------------	--

Représentants du Conseil Départemental

- 1- M. Claude TÉROUINARD
- 2- M. Luc LAMIRAULT
- 3- M. Albéric de MONTGOLFIER
- 4- Mme Christelle MINARD

Représentant du Conseil Régional

- 1- M. Valentino GAMBUTO

Sont associés aux travaux de la commission départementale de coopération intercommunale les parlementaires non membres au titre de leur mandat local et sans voix délibérative :

1- M. Guillaume KASBARIAN Député

1- Mme Chantal DESEYNE Sénatrice

Article 2 : L'arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2020282-0002 du 8 octobre 2020 portant actualisation de la composition de la commission départementale de la coopération intercommunale en Eure-et-Loir est abrogé.

Article 3 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture, et qui sera notifié à chacun des membres de la CDCL.

Fait à Chartres, le - 1 MARS 2020

Le Préfet,


Françoise SOULIMAN